

Manifeste du mouvement pour la décroissance heureuse

Le yaourt produit industriellement et acheté dans les circuits commerciaux, pour arriver sur la table des consommateurs, parcourt 1 200 à 1 500 km, coûte cinq euros le litre, est confectionné à 95 % en petits pots en plastique presque tous à usage unique et regroupés en emballages de carton, subit des traitements de conservation qui, souvent, ne laissent pas survivre les bactéries à partir desquelles il a été formé.

Le yaourt autoproduit, faisant fermenter le lait avec des colonies de bactéries adéquates, ne doit pas être transporté, ne demande ni confection, ni emballage, coûte le prix du lait, ne contient pas de conservateur et est très riche en bactéries.

Le yaourt autoproduit est pour cette raison de qualité supérieure à celui produit industriellement, coûte beaucoup moins cher, contribue à réduire les émissions de CO2 parce qu'il n'entraîne pas de consommation d'énergie fossile pour le transport et pour la production des contenants à usage unique, et ne produit pas de déchets.

Cependant, ce choix qui améliore la qualité de la vie de celui qui le fait et qui ne génère pas d'impacts environnementaux entraîne une diminution du produit intérieur brut : parce que le yaourt autoproduit ne passe pas au travers de l'argent, et donc fait diminuer la demande de marchandises ; parce qu'il n'entraîne pas la consommation de carburants, et donc fait diminuer la demande de marchandises ; parce qu'il ne demande pas de confections et d'emballages, et donc fait diminuer la demande de marchandises ; parce qu'il fait diminuer le coût des traitements des déchets.

Tout ceci dérange les ministres des finances parce que cela réduit le revenu de la TVA et des accises sur les carburants ; les ministres de l'environnement car, par conséquent, cela diminue leur dotation et ils ne peuvent plus subsidier les fonds énergétiques alternatifs dans l'optique du développement durable ; les bourgmestres, les présidents des régions et des provinces parce qu'ils ne peuvent plus distribuer à leurs électeurs les subventions publiques pour les fonds alternatifs ; les sociétés communales et les consortiums de gestion des déchets parce que cela diminue les revenus des décharges et des incinérateurs ; les gestionnaires des réseaux de chauffage urbain alimentés par les incinérateurs, parce qu'ils doivent remplacer le manque de combustibles dérivant des déchets (qu'ils récoltent en se faisant payer) par du mazout (qu'ils doivent acheter).

Mais ce n'est pas tout.

En faisant diminuer la demande de petits pots en plastique et d'emballages de carton, l'autoproduction de yaourt fait diminuer du même coup la demande de pétrole. Tant celui qui sert pour produire le plastique (2 kg de pétrole par kg de plastique) que celui qui sert pour le carburant nécessaire au transport des petits pots et des emballages entre les usines dans lesquelles ils sont produits et les usines dans lesquelles le yaourt est produit industriellement. Ce qui

entraîne une diminution supplémentaire des émissions de CO2 et du produit intérieur brut. Ce qui dérange une deuxième fois les ministres des finances et de l'environnement, les bourgmestres, les présidents des régions et des provinces pour les raisons déjà énoncées. Mais ce n'est pas tout.

Les ferments lactiques contenus dans le yaourt frais autoproduit enrichissent la flore bactérienne intestinale et font mieux aller à selle. Les personnes affectées de constipation peuvent commencer leur journée légères comme des libellules. Par conséquent la qualité de leur vie est améliorée, leur revenu en tire un bénéfice supplémentaire parce qu'ils ne doivent plus acheter de purgatifs. Mais ceci entraîne une diminution de la demande de marchandises et du produit intérieur brut. Les purgatifs produits industriellement et achetés à travers les circuits commerciaux parcourent aussi des milliers de km avant d'arriver chez les consommateurs. La diminution de leur demande entraîne donc une diminution supplémentaire des consommations de carburant et une diminution supplémentaire du produit intérieur brut. Ce qui dérange une troisième fois les ministres des finances et de l'environnement, les bourgmestres, les présidents des régions et des provinces pour la raison déjà énoncée.

Mais ce n'est pas tout.

La diminution de la demande de yaourt, de petits pots en plastique et d'emballages en carton, de purgatifs et de la quantité de déchets, entraîne une réduction de la circulation des poids lourds qui les transportent et, donc, une meilleure fluidité du trafic routier et autoroutier. Les autres véhicules peuvent circuler plus rapidement et les encombrements se réduisent. Par conséquent la qualité de la vie est améliorée. Mais ils diminuent aussi les consommations de carburant et le produit intérieur brut se réduit. Ce qui dérange une quatrième fois les ministres des finances et de l'environnement, les bourgmestres, les présidents de région et de province pour les raisons déjà énoncées. Mais ce n'est pas tout.

La diminution du nombre de camions circulant sur les routes et les autoroutes fait baisser statistiquement les risques d'accidents. Cette amélioration supplémentaire de la qualité de la vie induite par la substitution du yaourt produit industriellement par du yaourt autoproduit, entraîne une diminution supplémentaire du produit intérieur brut, en faisant diminuer tant les dépenses hospitalières, pharmacologiques et mortuaires, que les dépenses pour les réparations des voitures accidentées et les achats de nouvelles voitures en remplacement de celles qui ne sont plus réparables. Cela dérange une cinquième fois les ministres des finances et de l'environnement, les bourgmestres, les présidents de région et de province pour les raisons déjà énoncées.

Le Mouvement pour la décroissance heureuse se propose de promouvoir la substitution la plus vaste possible des marchandises produites industriellement et acquises dans les circuits commerciaux par

l'autoproduction de biens. Dans ce choix, qui entraîne une diminution du produit intérieur brut, il voit la possibilité d'extraordinaires améliorations de la vie individuelle et collective, des conditions environnementales et des relations entre les peuples, les États et les cultures.

Sa perspective est opposée à celle du soi-disant « développement durable », qui continue à tenir pour positif le mécanisme de la croissance économique comme facteur de bien-être, en se limitant à proposer de le corriger par l'introduction de technologies moins polluantes et en souhaitant son étendue, avec ces corrections, aux peuples qui, non par hasard, sont définis comme « sous-développés ».

Dans le secteur crucial de l'énergie, le « développement durable », à partir du constat que les ressources fossiles ne sont plus en mesure de soutenir une croissance durable et une extension planétaire, propose leur substitution par des ressources alternatives. Le Mouvement pour la décroissance heureuse estime au contraire, pour sa part, que cette substitution doit se produire via une réduction des consommations énergétiques, à poursuivre tant par l'élimination des gaspillages, du manque d'efficacité et des usages impropres que par l'élimination des consommations induites par une organisation économique et productive ayant pour but la substitution de l'autoproduction de biens par la production et la commercialisation de marchandises.

Cette perspective implique que dans les pays industrialisés on redécouvre et on valorise certains styles de vie du passé, irresponsablement abandonnés au nom d'une conception du progrès mal interprétée. Les styles de vie du passé ont des perspectives futures plus vastes que les styles de vie modernes qui les ont remplacés, non seulement dans les secteurs traditionnels des besoins primaires, mais aussi dans quelques secteurs technologiquement avancés et cruciaux pour le futur de l'humanité, comme celui de l'énergie, où une efficacité plus importante et un impact environnemental minimal s'obtiennent par des installations d'autoproduction reliées en réseau pour échanger les excédents.

Dans les pays laissés en état d'indigence par le cambriolage des ressources qui ont été nécessaires à la croissance économique des pays industrialisés, une réelle et durable amélioration de la qualité de la vie ne pourra avoir lieu en reproduisant le modèle des pays industrialisés, mais seulement par une croissance des consommations qui n'entraîne pas une substitution progressive des biens autoproduits par des marchandises produites industriellement et achetées. Une redistribution plus équitable des ressources au niveau mondial ne pourra se faire si la croissance du bien-être de ces peuples se produit sous la forme d'une croissance du produit intérieur brut, même si elle est tempérée par les corrections écologiques du « développement durable ». Ce dernier, du reste, est un luxe possible seulement pour celui qui a déjà acquis plus que nécessaire par un développement sans adjectif.

Pour adhérer au mouvement il est suffisant :

— d'autoproduire le yaourt ou n'importe quel autre bien primaire : le coulis de tomate, la confiture, le pain, le jus de fruits, les tartes, l'énergie thermique ou électrique, des objets et des outils, des petits entretiens ;

— d'offrir, gratuitement, des services à la personne qui se font en général contre paiement : assistance aux enfants dans les premières années, aux personnes âgées et aux handicapés, aux malades et aux mourants.

L'autoproduction systématique d'un bien ou le déroulement d'un service constitue le premier degré du premier niveau d'adhésion. Les niveaux successifs au premier degré sont en rapport avec le nombre de biens autoproduits et de services à la personne qui sont fournis. L'autoproduction énergétique vaut le double.

Le second degré d'adhésion est constitué par l'autoproduction de toute la filière d'un bien : du lait au yaourt, du grain au pain, du fruit à la confiture, des tomates au coulis, de la gestion du bois au chauffage. A ce second degré, les niveaux sont également en rapport avec le nombre de biens autoproduits et la filière énergétique vaut le double.

Le siège du Mouvement pour la décroissance heureuse est établi préférentiellement à proximité d'une entreprise agricole, d'un atelier artisanal, d'un service autogéré, d'une coopérative d'autoproduction, d'une boutique de commerce équitable et solidaire...